

# ÉVALUATION

DE LA ZONE PRÉOCCUPANTE DE LA

# Rivière Niagara

COMMISSION  
MIXTE INTERNATIONALE

Juin 2002

*Rédigé à l'intention des gouvernements  
des États-Unis et du Canada*

Rapport sur les efforts de  
restauration et de prévention  
déployés par les gouvernements  
et les organismes impliqués  
dans la revitalisation et la  
protection des eaux de  
la rivière Niagara



# Évaluation de la Zone préoccupante de la rivière Niagara

La Commission mixte internationale a été créée par le *Traité relatif aux eaux limitrophes* de 1909. Le *Traité* reconnaît que la gestion des eaux frontalières des États-Unis et du Canada peut affecter chacun des deux pays et stipule que l'un ne pourra polluer les eaux communes qui causerait un préjudice à l'autre. L'objectif premier du *Traité* est de prévenir ou de régler les différends entre les deux pays au sujet des eaux qu'ils partagent. En 1972, les gouvernements des deux pays ont signé un premier *Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs (l'Accord)*. En 1978, ils ont renouvelé *l'Accord* et y ont ajouté quelques engagements, touchant notamment l'élimination des substances toxiques rémanentes. L'objectif du deuxième accord est de restaurer puis de conserver l'intégrité physique, chimique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Aux termes du second accord, la Commission a reçu le mandat d'évaluer les programmes gouvernementaux et les progrès accomplis en vue de l'atteinte des objectifs de celui-ci.

ISBN 1-894280-31-8



## Table de matières

<b>Introduction</b>	1
Plan d'actions correctrices et zones préoccupantes	1
Pour obtenir plus d'information	1
Le processus d'évaluation de la Commission	2
Évaluation de la Zone préoccupante de la rivière Niagara	2
<b>La Zone préoccupante de la rivière Niagara</b>	3
Historique	3
Contexte et sources de contamination	4
Questions relatives à la santé humaine	7
<b>Conclusions</b>	8
<b>Conclusion</b>	16
<b>Documents cités</b>	17
<b>Calendrier des consultations</b>	20
<b>Tableau</b>	
1. Usages bénéficiaires altérés dans la zone préoccupante de la rivière Niagara	5
<b>Figure</b>	
1. Apportés en BPC du lac Ontario provenant de la rivière Niagara	8